



RAPPORT DE GESTION

**POUR L'EXERCICE
ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE
TERMINÉS EN 2018**

Le 12 septembre 2018

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités pour les exercices terminés le 30 juin 2018 (l'« exercice 2018 ») et le 30 juin 2017 (l'« exercice 2017 ») et les notes complémentaires qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les états financiers consolidés audités de la Société ainsi que les notes y afférentes pour l'exercice 2018 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. conjointement avec ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 12 septembre 2018. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses se révélaient inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même par suite de l'obtention de nouvelles informations ou à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si elle est tenue de le faire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société datée du 12 septembre 2018 figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE POUR L'EXERCICE 2018

- Les produits ont augmenté de 38,3 % pour s'établir à 173,1 M\$, comparativement à 125,2 M\$ pour l'exercice 2017
- La marge brute a augmenté pour s'établir à 12,4 %, contre 6,4 % pour l'exercice 2017
- La marge brute ajustée¹⁾ (excluant la dotation aux amortissements) a augmenté à 17,0 %, en hausse par rapport à 13,4 % pour l'exercice 2017
- Le BAIIA¹⁾ a augmenté à 14,7 M\$, comparativement à 2,7 M\$ pour l'exercice 2017
- Un bénéfice net de 4,5 M\$ a été inscrit, en comparaison d'une perte nette de 5,9 M\$ pour l'exercice 2017
- Au total, 1 537 212 mètres ont été forés au cours de l'exercice 2018, ce qui représente une hausse de 18,9 % par rapport aux 1 293 350 mètres forés au cours de l'exercice 2017

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Orbit Garant a maintenant atteint son quatorzième trimestre consécutif de croissance annuelle des produits, incluant le quatrième trimestre de l'exercice 2018 (« T4 2018 »). Les produits de 173,1 M\$ inscrits par la Société pour l'exercice 2018 constituent un record de produits totaux pour un exercice. Cette croissance des produits d'Orbit Garant reflète : i) l'augmentation de la demande des clients et du volume de travaux de forage au Canada et ii) la hausse de l'activité commerciale internationale résultant de l'expansion des activités à l'étranger de la Société sur les marchés stratégiques. En raison de la hausse significative du volume d'activités de forage, Orbit Garant a dû augmenter ses effectifs et investir dans la formation de foreurs moins expérimentés sur certains projets, ce qui a eu un impact négatif sur ses niveaux de productivité au cours de l'exercice.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX: OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 221 appareils de forage et plus de 1 200 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minérale, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili, au Kazakhstan et en Afrique de l'Ouest. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Santiago au Chili; à Lima au Pérou; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; et à Takoradi au Ghana, pour soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale située à Val-d'Or au Québec, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », c'est-à-dire des projets de forage qui sont réalisés dans des endroits éloignés ou dont, selon la direction, la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour l'exercice 2018 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle générée par les services de forage traditionnel, ont représenté environ 60 % du total des produits de la Société, comparativement à 53 % pour l'exercice 2017.
- Environ 62 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 38 % ont été générés par les activités liées aux métaux de base et par d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 61 % et 39 % des produits de la Société.
- Environ 81 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de grandes et moyennes sociétés minières, en comparaison de 79 % pour l'exercice 2017. Les contrats de forage qu'Orbit Garant conclut avec de grandes et moyennes sociétés minières ont généralement une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 70 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage menés au Canada, tandis qu'environ 30 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation minière et d'exploitation minière en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition d'Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile ») basée à Santiago, au Chili, réalisée par la Société en décembre 2015;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage au secteur minier au Canada et à l'étranger à chaque étape de la mise en valeur des mines, allant de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se composent de grands producteurs miniers, de moyennes sociétés minières ainsi que de petites sociétés minières (lesquelles se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux

et métaux de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, dont la demande mondiale pour les bijoux en or, la demande d'investissement et, dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. À la suite de la hausse historique du prix de l'or qui s'est amorcée en 2001 et s'est traduite par un sommet de plus de 1 900 \$ US l'once en septembre 2011, le prix de l'or a commencé à fléchir au début de janvier 2013, où il s'établissait à environ 1 700 \$ US l'once. Le prix au comptant de l'or a atteint son plus bas niveau en cinq ans, soit environ 1 049 \$ US l'once, en décembre 2015. Il s'est ensuite raffermi en 2016 et en 2017, atteignant des sommets annuels d'environ 1 375 \$ US l'once et 1 358 \$ US l'once, respectivement. Le prix au comptant de l'or était d'environ 1 306 \$ US l'once le 1^{er} janvier 2018. Au moment de la rédaction du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 211 \$ US l'once, ce qui représente une augmentation de 14 % par rapport à son plus bas niveau des cinq dernières années atteint en décembre 2015 et représente une diminution de 7 % depuis le début de 2018.

Métaux de base

Les prix des métaux de base reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans le secteur des infrastructures et dans les secteurs industriel et manufacturier. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Au moment de la rédaction du présent rapport, les prix au comptant respectifs de l'aluminium, du cuivre, du plomb et du zinc étaient plus bas qu'il y a 12 mois, alors que celui du nickel était plus élevé qu'il y a 12 mois. Le prix au comptant pour le cuivre, soit le métal généralement considéré comme étant le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 3,03 \$ US la livre il y a un an, tandis qu'il était d'environ 2,68 \$ US la livre au moment de la rédaction du présent rapport, ce qui représente une baisse de 12 %. Le prix au comptant pour chacun des métaux de base primaires se situe actuellement au point médian de son cycle de cinq ans, ou près de celui-ci.

Minerai de fer

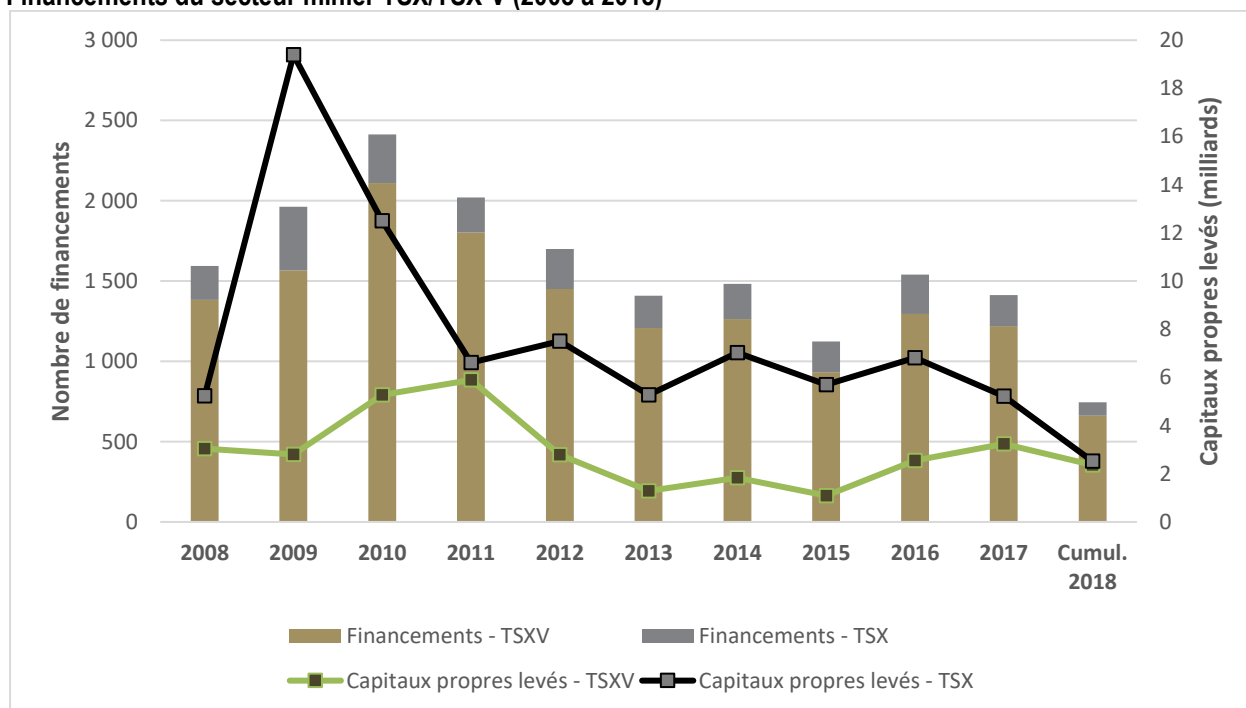
Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale pour l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme le pays ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer subira principalement l'incidence des fluctuations saisonnières, de la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment de la rédaction du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 68 US \$ la tonne, en comparaison d'environ 75 \$ US la tonne il y a un an. Le minerai de fer reste bien en dessous de son prix le plus haut en cinq ans d'environ 150 \$ US la tonne.

Intervenants du marché

Une reprise dans le secteur minier s'est amorcée au début de 2016 après un ralentissement prolongé du marché. Les prix des métaux ont augmenté par rapport à leurs bas niveaux cette année-là, ce qui a accru l'intérêt des investisseurs

pour les actions de sociétés minières et a amélioré les évaluations des titres des sociétés minières par rapport au cours le plus bas du marché. Les sociétés minières jouissent d'un meilleur accès au capital depuis le début de 2016. Selon le Groupe TMX, les sociétés minières cotées à la bourse de Toronto (la « TSX ») et à la Bourse de croissance TSX ont réalisé 1 540 financements en 2016 et 1 413 financements en 2017, ce qui leur a permis de réunir des capitaux propres de 9,4 G\$ en 2016 et de 8,5 G\$ en 2017. En comparaison, en 2015, les sociétés minières n'avaient réalisé que 1 123 financements et avaient réuni des capitaux propres de 6,8 G\$. L'amélioration des activités de financement s'est poursuivie en 2018. Au cours des sept premiers mois de l'année, les sociétés minières cotées à la TSX et à la Bourse de croissance TSX ont réalisé 746 financements qui leur ont permis de réunir des capitaux propres d'environ 4,9 G\$ selon les données de TMX, en comparaison de 828 financements leur ayant permis de réunir des capitaux propres de 4,4 G\$ au cours de la même période en 2017, qui avait été une autre année forte. Cependant, les conditions du marché se sont détériorées durant l'été 2018. Les prix des métaux ont reculé depuis la mi-juin, entraînant une baisse significative des évaluations des actions minières. Par conséquent, l'activité de financement a débuté à ralentir. Au cours du mois de juillet 2018, les sociétés minières cotées à la TSX et à la Bourse de croissance TSX ont réalisé 96 financements qui ont permis de réunir des capitaux propres de 490 M\$ selon le Groupe TMX. En comparaison, 123 financements qui avaient permis de réunir des capitaux propres de 584 M\$ avaient été réalisés en juillet 2017.

Financements du secteur minier TSX/TSX-V (2008 à 2018)



Malgré le ralentissement du marché observé durant l'été 2018, la position de capital du secteur minier est plus solide qu'au début de 2016, en raison des importants fonds qui ont été amassés depuis. Bien que la direction soit consciente du récent ralentissement des activités de financement et de son incidence potentielle sur les budgets d'exploration, elle est encouragée par les niveaux relativement accrus des dépenses d'exploration minérale au Canada et à l'international et par l'augmentation des taux plus élevés d'utilisation des appareils de forage à l'échelle de l'industrie comparativement aux conditions du marché antérieur à 2016.

Selon une étude publiée par S&P Global Market Intelligence (tendances mondiales de l'exploration, mars 2018), les dépenses d'exploration engagées à l'échelle mondiale pour les métaux non ferreux ont augmenté pour atteindre environ 8,4 G\$ US en 2017, comparativement à 7,3 G\$ US en 2016. Cette hausse représente la première augmentation annuelle des dépenses d'exploration mondiales depuis 2012, après quatre années consécutives de

baisse des dépenses. S&P Global Market Intelligence prévoit que les dépenses d'exploration mondiales pour les métaux non ferreux pour 2018 augmenteront de 15 % à 20 % en glissement annuel.

Selon la plus récente enquête nationale de Ressources naturelles Canada portant sur les dépenses d'exploration minérale et d'évaluation de gisements (mars 2018), les sociétés minières canadiennes ont consacré 2,1 G\$ à ces activités en 2017, soit une augmentation de 29,6 % par rapport à 1,6 G\$ en 2016. Ressources naturelles Canada prévoit que les dépenses d'exploration minérale et d'évaluation de gisements engagées au Canada en 2018 augmenteront de 6,0 % par rapport à celles de 2017, d'après les intentions de dépenses des sociétés.

SURVOL DE LA PERFORMANCE

Les produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 se sont élevés à 173,1 M\$, une hausse de 38,3 % par rapport à 125,2 M\$ pour l'exercice 2017. La marge brute exprimée en pourcentage pour l'exercice 2018 s'est établie à 12,4 %, en hausse par rapport à 6,4 % pour l'exercice 2017. Le volume des activités de forage s'est accru tant au Canada qu'à l'international, notamment pour ce qui est des activités de forage spécialisé.

L'augmentation des produits et des marges brutes a contribué à un bénéfice net de 4,5 M\$, ou 0,12 \$ par action, pour l'exercice 2018, tandis qu'une perte nette de 5,9 M\$, ou 0,17 \$ par action, avait été inscrite pour l'exercice 2017. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA » – se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ») s'est chiffré à 14,7 M\$ pour l'exercice 2018, contre 2,7 M\$ pour l'exercice 2017.

Résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

EXERCICES TERMINÉS LES 30 JUIN * (en millions de dollars)	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en 2018 par rapport à 2017
Produits *	173,1	125,2	47,9
Bénéfice brut *	21,5	8,0	13,5
Marge brute (%)	12,4	6,4	6,0
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	17,0	13,4	3,6
Bénéfice net (perte nette) *	4,5	(5,9)	10,4
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire			
- de base (\$)	0,12	(0,17)	0,29
- dilué(e) (\$)	0,12	(0,17)	0,29
BAIIA * ²⁾	14,7	2,7	12,0
Mètres forés	1 537 212	1 293 350	243 862

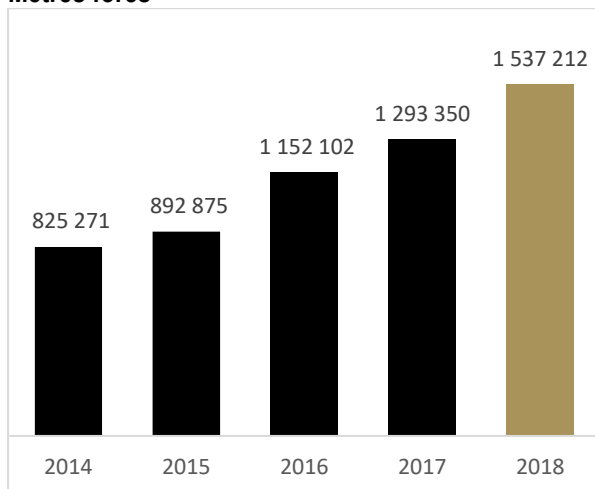
¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

²⁾ Le BAIIA est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

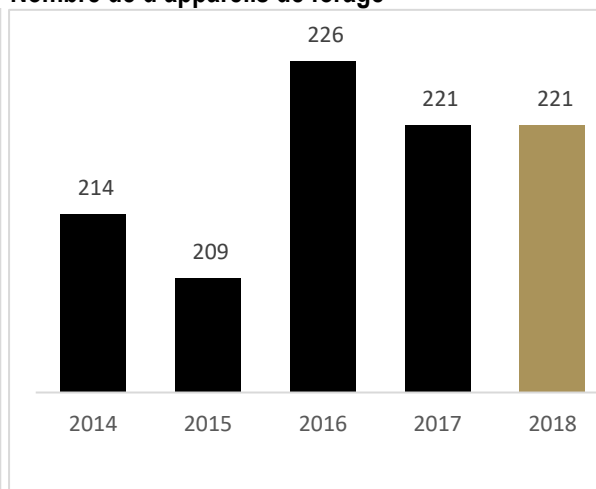
Au cours de l'exercice 2018, Orbit Garant a foré 1 537 212 mètres, soit 18,9 % de plus que les 1 293 350 mètres forés au cours de l'exercice 2017. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour l'exercice 2018 se sont établis à 112,29 \$, en hausse de 16,3 % par rapport à 96,53 \$ pour l'exercice 2017. L'augmentation des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable aux activités de forage spécialisé de la Société au Chili, qui sont facturées à un prix supérieur au forage traditionnel.

La Société avait 221 appareils de forage au 30 juin 2018, soit le même nombre qu'à la fin de l'exercice 2017. Au cours de l'exercice 2018, Soudure Royale a fabriqué neuf nouveaux appareils de forage, dont deux nouveaux appareils de forage informatisés, tandis que huit appareils de forage traditionnels ont été démantelés et un appareil de forage a été vendu.

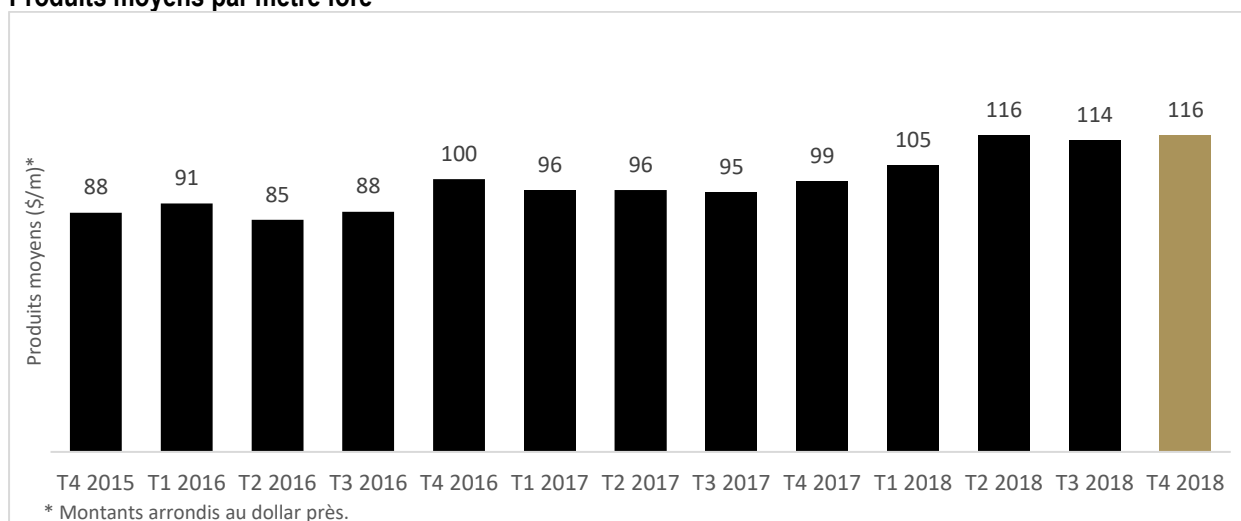
Mètres forés



Nombre de d'appareils de forage



Produits moyens par mètre foré



PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Pour les exercices terminés les 30 juin * (en millions de dollars)	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Produits tirés de contrats			
Forage au Canada *	120,9	99,3	92,4
Forage à l'international *	52,2	25,9	15,1
Total *	173,1	125,2	107,5
Bénéfice brut *	21,5	8,0	10,2
Marge brute (%)	12,4	6,4	9,5
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	17,0	13,4	18,1
Goodwill négatif *	-	-	5,0
Bénéfice net (perte nette) *	4,5	(5,9)	(0,2)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)	0,12	(0,17)	(0,01)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire dilué(e) (\$)	0,12	(0,17)	(0,01)
Total de l'actif *	123,3	111,4	105,2
Dette à long terme incluant la tranche à court terme *	20,0	17,0	9,3
BAIIA * ²⁾	14,7	2,7	11,1
BAIIA % ²⁾	8,5	2,2	10,3
Total de mètres forés (en millions)	1,5	1,3	1,2

¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

²⁾ Le BAIIA est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

COMPARAISON DES EXERCICES 2018 ET 2017

Produits tirés de contrats

Les produits pour l'exercice 2018 se sont établis à 173,1 M\$, en hausse de 47,9 M\$, ou 38,3 % par rapport à ceux de 125,2 M\$ inscrits pour l'exercice 2017. L'augmentation des produits est principalement attribuable à une hausse du nombre de mètres forés au Canada et à l'international et à la proportion plus élevée d'activités de forage spécialisé.

Les produits au Canada se sont élevés à 120,9 M\$ pour l'exercice 2018, en hausse de 21,6 M\$, ou 21,8 %, comparativement à ceux de 99,3 M\$ inscrits pour l'exercice 2017, en raison principalement de l'augmentation du nombre de mètres forés, de l'augmentation du volume d'activités de forage spécialisé et de la tarification plus élevée de certains contrats.

Les produits à l'international, déduction faite des produits intersectoriels, ont totalisé 52,2 M\$ pour l'exercice 2018, en comparaison de 25,9 M\$ pour l'exercice 2017, soit une hausse de 26,3 M\$, ou 101,4 %. La croissance des produits à l'international est principalement attribuable à l'augmentation du volume d'activités de forage spécialisé menées au Chili qui a découlé de l'expansion continue d'OG Chile. Les produits générés à l'international comprennent des produits de 41,6 M\$ provenant du Chili, comparativement à 20,1 M\$ pour l'exercice 2017. Le reste de la hausse des produits générés à l'international est principalement attribuable à de nouveaux projets menés au Burkina Faso.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice brut pour l'exercice 2018 s'est chiffré à 21,5 M\$, contre 8,0 M\$ pour l'exercice 2017. La marge brute pour l'exercice 2018 s'est établie à 12,4 %, comparativement à 6,4 % pour l'exercice 2017. Une dotation aux amortissements totalisant 7,9 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice 2018, comparativement à 8,7 M\$ pour l'exercice 2017. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'est chiffrée à 17,0 % pour l'exercice 2018, comparativement à 13,4 % pour l'exercice 2017. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée était principalement attribuable au volume de forage plus élevé au Canada et à l'international, y compris l'augmentation des activités de forage spécialisé au Chili et d'une tarification plus élevée sur certains contrats au Canada.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont établis à 15,8 M\$ pour l'exercice 2018 (ce qui représente 9,1 % des produits), comparativement à 14,7 M\$ (ce qui représente 11,8 % des produits) pour l'exercice 2017, en hausse en raison de la croissance de la Société au Canada et à l'international.

Résultats d'exploitation

La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation de 9,4 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à une perte d'exploitation de 3,9 M\$ pour l'exercice 2017.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 6,3 M\$, contre 0,6 M\$ pour l'exercice 2017, principalement attribuable au volume de forage plus élevé et à une tarification plus élevée sur certains contrats .

Le bénéfice d'exploitation lié au forage à l'international s'est élevé à 3,1 M\$. En comparaison, une perte d'exploitation de 4,5 M\$ avait été inscrite pour l'exercice 2017. La variation positive dont il est question ci-dessus est principalement attribuable au volume de forage plus élevé et à l'augmentation des activités de forage spécialisé au Chili.

(Perte) profit de change

La Société a inscrit un profit de change de 0,3 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à une perte de change de 0,2 M\$ pour l'exercice 2017.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ») s'est élevé à 14,7 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à 2,7 M\$ pour l'exercice 2017.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires pour l'exercice 2018 se sont élevées à 1,7 M\$, comparativement à 1,0 M\$ pour l'exercice 2017.

Recouvrement d'impôt sur le résultat

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est élevé à 0,3 M\$ pour l'exercice 2018, en comparaison de 2,0 M\$ pour l'exercice 2017. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice reflète l'incidence positive de certains facteurs, principalement l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées pour OG Chile au cours de l'exercice.

Bénéfice net (perte nette)

Pour l'exercice 2018, la Société a inscrit un bénéfice net de 4,5 M\$, ou 0,12 \$ par action, comparativement à une perte nette de 5,9 M\$, ou 0,17 \$ par action, pour l'exercice 2017. La hausse du bénéfice brut et des marges dont il est question ci-dessus a contribué au bénéfice net dégagé par la Société pour l'exercice 2018.

ANALYSE SOMMAIRE DE L'EXERCICE 2017 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2016

Les produits pour l'exercice 2017 se sont élevés à 125,2 M\$, comparativement à 107,5 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 (l'« exercice 2016 »), soit une hausse de 17,7 M\$, ou 16,4 %, attribuable à une augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international.

Le bénéfice brut pour l'exercice 2017 s'est chiffré à 8,0 M\$, comparativement à 10,2 M\$ pour l'exercice 2016. La marge brute pour l'exercice 2017 s'est établie à 6,4 %, comparativement à 9,5 % pour l'exercice 2016. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'est chiffrée à 13,4 % pour l'exercice 2017, comparativement à 18,1 % pour l'exercice 2016. La diminution du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à la baisse de la productivité ainsi qu'à l'augmentation du volume d'activités de formation des employés et des coûts de mobilisation des projets au Canada, alors que la Société intensifie ses activités pour répondre à la hausse de la demande. Ce recul a été en partie compensé par l'importante augmentation du bénéfice brut de la Société lié aux activités de forage à l'international.

La perte nette pour l'exercice 2017 s'est chiffrée à 5,9 M\$, ou 0,17 \$ par action, comparativement à 0,2 M\$, ou 0,01 \$ par action, pour l'exercice 2016. La perte nette de la Société pour l'exercice 2016 tient compte d'un profit non récurrent de 5,0 M\$ au titre d'un goodwill négatif et d'un montant de 0,8 M\$ au titre de coûts d'acquisition et d'intégration qui, dans les deux cas, se rapportent à l'acquisition d'OG Chile. Exclusion faite de ces éléments, la perte nette de la Société pour l'exercice 2016 aurait été de 4,7 M\$, ou 0,13 \$ par action.

SURVOL DE LA PERFORMANCE**RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

* (en millions de dollars)	Exercice 2018				Exercice 2017				
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	
Produits tirés de contrats *	44,5	43,1	43,0	42,5	37,4	29,9	27,4	30,5	
Bénéfice brut ¹⁾ *	7,5	2,2	5,1	6,7	2,4	1,2	1,5	2,9	
Marge brute (%)	16,8	5,2	11,7	15,9	6,6	3,9	5,5	9,4	
(Perte nette) résultat net *	3,3	(1,3)	0,8	1,7	(1,6)	(2,2)	(1,9)	(0,2)	
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)	- de base	0,09	(0,04)	0,02	0,05	(0,05)	(0,06)	(0,05)	(0,01)
	- dilué(e)	0,09	(0,04)	0,02	0,05	(0,05)	(0,06)	(0,05)	(0,01)

¹⁾ Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités.

SAISONNALITÉ

Les produits de la Société reflètent certains facteurs saisonniers. Dans le cas des activités de forage souterrain, des arrêts prévus au cours des congés fériés et des vacances d'été dans certaines régions entraînent une baisse des produits générés au cours de ces périodes. Dans le cas des activités canadiennes et internationales de forage en

surface, les conditions météorologiques au printemps et à l'automne entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur planification en fonction des fluctuations saisonnières.

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2018 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2017

Produits tirés de contrats

Les produits pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 (« T4 2018 ») se sont établis à 44,5 M\$, soit une hausse de 7,1 M\$, ou 18,9 %, comparativement à ceux de 37,4 M\$ inscrits pour le trimestre terminé le 30 juin 2017 (« T4 2017 »). L'augmentation des produits est attribuable à une hausse du volume d'activités à l'international.

Les produits au Canada ont totalisé 30,4 M\$ au T4 2018, comme au T4 2017.

Les produits à l'international, déduction faite des produits intersectoriels, ont augmenté pour se chiffrer à 14,1 M\$ au T4 2018, en hausse de 7,2 M\$ par rapport à ceux de 6,9 M\$ inscrits au T4 2017. Les produits générés à l'international comprennent des produits de 11,4 M\$ provenant du Chili, comparativement à 5,7 M\$ au T4 2017. Le reste de l'augmentation des produits générés à l'international est principalement attribuable à de nouveaux projets menés au Burkina Faso, au Ghana et en Guyane.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice brut au T4 2018 s'est chiffré à 7,5 M\$, ce qui représente une hausse de 5,1 M\$ par rapport à celui de 2,4 M\$ dégagé au T4 2017. La marge brute s'est établie à 16,8 % au T4 2018, comparativement à 6,6 % au T4 2017. Une dotation aux amortissements totalisant 2,0 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T4 2018, comme au T4 2017. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'est chiffrée à 21,2 % au T4 2018, comparativement à 11,8 % au T4 2017. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage au Chili, au Burkina Faso et au Ghana, notamment à la hausse du volume d'activités de forage spécialisé.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 3,8 M\$ (ce qui représente 8,6 % des produits) au T4 2018, comparativement à 3,6 M\$ (ce qui représente 9,7 % des produits) au T4 2017.

Résultats d'exploitation

La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation de 4,4 M\$ pour le T4 2018, comparativement à une perte d'exploitation de 0,2 M\$ pour le T4 2017.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 1,8 M\$, comparativement à 1,3 M\$ au T4 2017, ce qui reflète une augmentation des produits moyens par mètre foré.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage à l'international s'est élevé à 2,6 M\$. En comparaison, une perte d'exploitation de 1,5 M\$ avait été inscrite au T4 2017. La variation positive est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés et à la hausse du volume d'activités de forage spécialisé.

(Profit) perte de change

La perte de change s'est établie à 0,3 M\$ au T4 2018, comme au T4 2017.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA s'est chiffré à 5,5 M\$ au T4 2018, comparativement à 0,7 M\$ au T4 2017, ce qui représente une hausse de 4,8 M\$.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,4 M\$ au T4 2018, contre 0,3 M\$ au T4 2017.

Recouvrement d'impôt sur le résultat

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 0,2 M\$ pour le T4 2018, comparativement à 0,2 M\$ pour le T4 2017. Le recouvrement d'impôt sur le résultat du trimestre reflète l'incidence positive de certains facteurs, principalement l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées pour OG Chile au cours du trimestre.

Bénéfice net (perte nette)

Pour le T4 2018, la Société a inscrit un bénéfice net de 3,3 M\$, ou 0,09 \$ par action, comparativement à une perte nette de 1,6 M\$, ou 0,05 \$ par action, pour le T4 2017. La hausse du bénéfice brut et des marges dont il est question ci-dessus a contribué au bénéfice net dégagé par la Société pour le T4 2018.

INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE

La Société réalise une partie de ses activités en dollars américains (« \$ US »), en pesos chiliens (« CLP »), en cédis ghanéens (« GHS ») et en francs ouest-africains (« XOF ») et, par conséquent, elle est exposée au risque lié aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 30 juin 2018, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 0,5 M\$ US (1,0 M\$ US au 30 juin 2017) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 1,3 M\$ US (0,6 M\$ US au 30 juin 2017). La Société disposait d'une trésorerie en pesos chiliens d'un montant de 832 879 752 CLP (207 424 327 CLP au 30 juin 2017) et avait des débiteurs en pesos chiliens d'un montant de 2 907 515 452 CLP (1 471 946 677 CLP au 30 juin 2017). La Société disposait d'une trésorerie en cédis ghanéens d'un montant de 625 294 GHS (26 065 GHS au 30 juin 2017) et avait des débiteurs en cédis ghanéens d'un montant de 4 549 573 GHS (1 561 986 GHS au 30 juin 2017). La Société disposait d'une trésorerie en francs ouest-africains d'un montant de 137 871 643 XOF (12 751 223 XOF au 30 juin 2017) et avait des débiteurs en francs ouest-africains d'un montant de 608 226 530 XOF (néant au 30 juin 2017).

Au 30 juin 2018, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change du dollar américain aurait entraîné une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du bénéfice net (de la perte nette) et du résultat global de 0,2 M\$ (0,1 M\$ au 30 juin 2017), qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change du peso chilien aurait entraîné une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du bénéfice net (de la perte nette) et du résultat global de 0,2 M\$ (0,2 M\$ au 30 juin 2017), qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change du cedi ghanéen aurait entraîné une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du bénéfice net (de la perte nette) et du résultat global de 0,1 M\$ (néant au 30 juin 2017) et qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change du franc ouest-africain aurait entraîné une augmentation ou une diminution annuelle significative correspondante du bénéfice net (de la perte nette) et du résultat global de 0,1 M\$ (néant au 30 juin 2017).

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé) se sont chiffrés à 14,8 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à 2,5 M\$ pour l'exercice 2017.

La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation a représenté une sortie de trésorerie de 3,9 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à une sortie de trésorerie de 3,2 M\$ pour l'exercice 2017. La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation pour l'exercice 2018 est principalement attribuable à ce qui suit :

- Un montant de 8,5 M\$ lié à l'augmentation des débiteurs et charges payées d'avance;
- Un montant de 0,7 M\$ lié à une hausse des stocks requis pour soutenir le niveau d'activité; facteurs partiellement contrebalancés par
- Un montant de 5,3 M\$ lié à l'augmentation des créditeurs.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 8,2 M\$ pour l'exercice 2018, comparativement à 6,2 M\$ pour l'exercice 2017. Au cours de l'exercice 2018, un montant de 8,6 M\$ a été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles, ce qui a été contrebalancé en partie par une entrée de trésorerie de 0,5 M\$ découlant de la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice 2017, un montant de 7,8 M\$ avait été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles, ce qui avait été contrebalancé en partie par une entrée de trésorerie de 1,6 M\$ découlant de la cession de placements et d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours de l'exercice 2018, la Société a généré 3,2 M\$ grâce aux activités de financement, comparativement à environ 7,0 M\$ au cours de l'exercice 2017.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts effectués aux termes d'une facilité de crédit établie auprès de la Banque Nationale du Canada inc. (« **Banque Nationale** »). Le 2 novembre 2017, la Société et la Banque Nationale ont conclu une nouvelle facilité de crédit de trois ans (la « **Facilité de Crédit** ») comprenant une facilité de crédit renouvelable de 30 M\$, une facilité de lettres de crédit de 3 M\$ US et une facilité de crédit renouvelable de 3 M\$ US.

La Société a prélevé sur sa Facilité de Crédit un montant net de 4,5 M\$ au cours de l'exercice 2018, comparativement à 7,6 M\$ au cours de l'exercice 2017. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de Crédit, y compris la tranche à court terme, se chiffrait à 18,1 M\$ au 30 juin 2018, comparativement à 13,6 M\$ au 30 juin 2017. La dette de la Société a été contractée pour soutenir les besoins en fonds de roulement et financer l'acquisition d'immobilisations, principalement des immobilisations corporelles.

La Société a effectué des paiements de 0,7 M\$ aux termes d'un contrat de location-financement (déduction faite du produit tiré du contrat de location-financement), comparativement à 1,0 M\$ au T4 2017.

OG Chile conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés comme des « accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge se situant entre 0,46 % et 0,52 %. Au 30 juin 2018, les créances clients n'incluaient aucune créance d'affacturage, comparativement à des créances d'affacturage de 0,7 M\$ au 30 juin 2017.

Au 30 juin 2018, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 53,3 M\$, comparativement à 30,8 M\$ au 30 juin 2017. L'augmentation du fonds de roulement découle principalement du reclassement du montant dû sur la Facilité de Crédit depuis les passifs courants vers les passifs non courants, car une nouvelle facilité de crédit a été signée le 2 novembre 2017. Les besoins de la Société en matière de fonds de roulement sont principalement liés au financement des stocks et des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et pour acquitter ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de Crédit. Au 30 juin 2018, la Société avait prélevé 18,1 M\$ sur sa Facilité de Crédit (13,6 M\$ au 30 juin 2017) et respectait toutes les clauses restrictives relatives à celle-ci.

La disponibilité de la facilité renouvelable principale composant la Facilité de Crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des biens immobiliers de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de Crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la facilité de lettres de crédit de 3 M\$ US et de la facilité de crédit renouvelable de 3 M\$ US sont garanties par Exportation et développement Canada.

La Facilité de Crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) réaliser des fusions, des liquidations, des dissolutions et des modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever ses actifs d'une charge; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir dans des instruments dérivés ou conclure des contrats dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses d'investissement excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vendre certains actifs. La convention régissant la facilité de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer si plus de 12,5 M\$ sont prélevés sur la facilité de crédit. De plus, la facilité de crédit viendra à échéance au plus tard le 2 novembre 2020.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et pour acquitter ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'autres actifs inclus dans les immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à la Facilité de Crédit.

Au 30 juin 2018, la Société avait les obligations contractuelles futures suivantes :

* (en milliers de dollars)	Total	Moins de 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
Dettes à long terme *	19 945	625	19 320	–
Contrats de location simple *	271	187	84	–
Total *	20 216	812	19 404	–

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 12 SEPTEMBRE 2018

Nombre d'actions ordinaires	36 147 119
Nombre d'options	2 496 500
Après dilution	38 643 619

Le 5 décembre 2017, la Société a émis 490 000 options sur actions à un prix d'exercice de 2,10 \$. Au cours de l'exercice 2018, 52 200 options sur actions ont été exercées et 277 800 options sur actions ont été annulées.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., une société appartenant à certains administrateurs.

Le 28 février 2017, la Société a accordé un prêt d'un montant de 1,2 M\$ échéant au plus tard le 28 février 2019 au président et chef de la direction dans le cadre de l'exercice de ses options visant l'achat de 942 000 actions de Forage Orbit Garant inc. Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 4 % et est garanti par les actions et par une sûreté consentie par 6705570 Canada inc. Le 15 décembre 2017, le président et chef de la direction a remboursé un montant de 0,6 M\$, réduisant le solde du prêt à 0,7 M\$ (1,3 M\$ au 30 juin 2018).

La Société a conclu les transactions suivantes avec ses sociétés liées et avec des personnes liées à ses administrateurs :

* (en milliers de dollars)	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2018	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2017
Produits *	283	102
Dépenses *	131	167

Au 30 juin 2018, un montant de 0,8 M\$ était à recevoir relativement à ces transactions (1,3 M\$ au 30 juin 2017).

Toutes ces transactions entre parties liées conclues dans le cours normal des activités ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Par définition, les principaux dirigeants incluent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que toute entité sur laquelle les principaux dirigeants exercent un contrôle. Il a été déterminé que les principaux dirigeants se composaient des administrateurs de la Société et du personnel de direction clé. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent, ou soient influencés par, cette personne dans le cadre de leur relation avec la Société.

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs se détaille comme suit :

* (en milliers de dollars)	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2018	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2017
Salaires et honoraires *	1 734	1 433
Rémunération fondée sur des actions *	236	204
TOTAL *	1 970	1 637

ESTIMATIONS COMPTABLES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Les principales méthodes comptables sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2018. La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture et sur les montants des produits et des charges de la période visée. Bien que la direction revoie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

Regroupements d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus à l'état consolidé de la situation financière de la Société à leur juste valeur. Au moment de déterminer les justes valeurs, la direction formule des estimations concernant les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les résultats réels pourraient toutefois être différents.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de l'existence d'indices d'une dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et son appréciation du contexte économique. Au 30 juin 2018, la Société a conclu qu'il n'y avait pas d'indices de dépréciation et n'a pas effectué de test de dépréciation (voir la note 10 des états financiers consolidés de la Société).

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt dans plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire afin de déterminer les différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination du montant définitif de l'impôt à payer est incertaine. La Société comptabilise des passifs au titre des contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été comptabilisés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période au cours de laquelle le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qu'elle s'attend à devoir verser aux autorités fiscales.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été adoptées par la Société le 1^{er} juillet 2017 :

- IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*;
- *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* (modifications de l'IAS 12)

RÉCENTES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Les nouvelles normes suivantes, qui ont été publiées mais ne sont pas encore en vigueur, n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société :

- IFRS 9 – *Instruments financiers*
- IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*
- IFRS 16 – *Contrats de location*
- *Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions* (modifications de l'IFRS 2)
- IFRIC 22 – *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*
- IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

La Société ne s'attend pas à ce que l'IFRS 9, l'IFRS 15, les modifications de l'IFRS 2 ou l'IFRS 22 ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés et évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 et de l'IFRC 23.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA : Bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements.

Bénéfice brut et marge brute ajustés : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2018	Trimestre terminé le 30 juin 2017	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2018	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2017	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2016
Bénéfice net (perte nette) de la période	3,3	(1,6)	4,5	(5,9)	(0,2)
Ajouter :					
Charges financières	0,4	0,3	1,7	1,0	0,7
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(0,2)	(0,2)	(0,3)	(2,0)	(0,2)
Dotation aux amortissements	2,0	2,2	8,8	9,6	10,8
BAIIA	5,5	0,7	14,7	2,7	11,1

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée et la marge ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société, compte non tenu de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2018	Trimestre terminé le 30 juin 2017	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2018	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2017	Période de 12 mois terminée le 30 juin 2016
Produits tirés de contrats	44,5	37,4	173,1	125,2	107,5
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	37,1	34,9	151,6	117,1	97,3
Moins l'amortissement	(2,0)	(1,9)	(7,9)	(8,7)	(9,3)
Charges directes	35,1	33,0	143,7	108,4	88,0
Bénéfice brut ajusté	9,4	4,4	29,4	16,8	19,5
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	21,2	11,8	17,0	13,4	18,1

¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société datée du 12 septembre 2018, et elle doit être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, qui sont actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire à ses activités. Advenant la matérialisation de ces risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient s'en ressentir considérablement.

Risques liés à la structure, aux activités et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande de services de forage offerts par la Société et nuirait de façon significative aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

La performance financière et opérationnelle d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt et les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et aux marchés des titres d'emprunt, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Dépendance envers le personnel et maintien des employés

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvenait pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former de nouveaux, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceraient une pression sur les marges bénéficiaires de la Société si celle-ci ne peut récupérer ces coûts en augmentant les tarifs facturés à ses clients.

Augmentation du coût d'obtention de biens non durables

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée d'un an à deux ans et exposent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement significatif des coûts et nuire considérablement à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de la Société.

Risque pays

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale dans de nombreuses régions de différents pays, de sorte qu'elle est confrontée aux systèmes commerciaux et politiques de diverses juridictions. Les événements imprévus dans un pays (précipités par l'évolution à l'intérieur ou à l'extérieur du pays), tels que les changements économiques, politiques, fiscaux, réglementaires ou juridiques (ou les changements d'interprétation), pourraient, directement ou indirectement, avoir un impact négatif sur les activités d'exploitation et les actifs. Les risques comprennent, sans s'y limiter, la répression militaire, les fluctuations extrêmes des taux de change, les taux élevés d'inflation, les changements dans les politiques minières ou politiques d'investissement, la nationalisation/expropriation de projets ou d'actifs, la corruption, les retards dans l'obtention des permis nécessaires ou l'incapacité de les obtenir, l'annulation

des revendications minières existantes ou des intérêts y afférents, les prises d'otages, l'agitation de la main-d'œuvre, l'opposition à l'exploitation minière par un groupe environnemental ou d'autres organisations non gouvernementales ou les changements d'attitude politique susceptibles de nuire à la Société. On note l'émergence d'une tendance des gouvernements à accroître leur participation à l'industrie et, par conséquent, leurs revenus en augmentant les impôts et taxes ou en recourant davantage aux mesures d'expropriation ou à d'autres mesures en ce sens. Cette tendance pourrait avoir un impact négatif sur les investissements étrangers dans les activités d'exploitation et d'exploration minières et, par conséquent, sur la demande pour les services de forage dans ces régions. Ces événements pourraient avoir comme conséquence la perte de revenus et des coûts additionnels en mobilisation d'équipement à d'autres endroits. La nationalisation ou l'expropriation de projets miniers a un impact direct sur les fournisseurs (comme la Société) de l'industrie minière.

Bien que la Société s'efforce d'atténuer son exposition aux événements potentiels liés au risque pays, l'incidence de ces événements est hors de son contrôle, est hautement incertaine et imprévisible et dépendra de faits et de circonstances spécifiques. Par conséquent, la Société ne peut garantir qu'elle ne subira pas les répercussions directes ou indirectes d'un événement lié au risque pays survenant dans les juridictions dans lesquelles elle exerce des activités.

Endettement et clauses restrictives

Orbit Garant a conclu la convention de crédit afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, entre autres choses, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris : i) le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses d'investissement ou les acquisitions à l'avenir puisse être limitée; ii) le fait qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et des intérêts sur sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures; et iii) le fait que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts effectués aux termes de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés et pourrait avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant la latitude de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses imposent des restrictions importantes, notamment sur les changements de propriété et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, d'effectuer des investissements, de réaliser des acquisitions, d'engager des dépenses d'investissement, d'accorder des prêts et des cautionnements ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des clauses restrictives financières obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvenait pas à respecter ses obligations aux termes de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un cas de défaut qui, s'il n'était pas corrigé ou ne faisait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner le devancement de l'exigibilité du remboursement de la dette concernée. Dans pareil cas, rien ne garantit que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour rembourser intégralement cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard le 2 novembre 2020. Rien ne garantit que des emprunts ou des financements par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou qu'ils le seront à des conditions acceptables et selon un montant suffisant pour rembourser l'encours de sa dette contractée aux termes de la convention de crédit à l'échéance ou pour financer ses besoins par la suite. Une telle situation pourrait avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

Accès des clients aux marchés des actions

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, pourraient éprouver plus de difficultés à mobiliser des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Acquisitions

La Société est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration des logiciels comptables, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la gestion, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Approvisionnement en biens non durables

Si la Société devait croître, cela pourrait exercer des pressions sur sa capacité de fabriquer ou d'obtenir autrement les nouveaux appareils de forage et les nouveaux biens non durables nécessaires pour exercer ses activités de forage. Cette situation pourrait entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

Concurrence

La Société fait face à une concurrence de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer leur expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

Une grande partie des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société perdra de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'est pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissent de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

Capacité de soutenir et de gérer la croissance

La capacité de la Société de croître dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société : i) pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), ii) arrivera à soutenir ou à accélérer sa croissance ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, iii) sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant nécessaire à sa croissance continue, ou iv) sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvenait pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

Stratégie d'acquisitions futures

La Société entend croître au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ou que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. De surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

Contrats avec les clients

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six (6) à douze (12) mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée d'un an à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'un montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvenait pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants étaient annulés, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement de clients de la Société pourrait nuire de façon significative à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

Expansion internationale et instabilité

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, des nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent de façon significative à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Risques opérationnels et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des appareils de forage. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, la perte de personnel clé, des poursuites judiciaires et une atteinte à la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance opérationnelle et financière de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès

peuvent nuire à la performance des activités de même qu'à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de la Société.

Risque de change

Orbit Garant exerce certaines de ses activités en dollars américains, en pesos chiliens, en cédils ghanéens et en francs ouest-africains, et elle est donc exposée aux fluctuations de change. Au 30 juin 2018, la Société avait un risque d'exposition de ses produits en dollars américains, en pesos chiliens, en cédils ghanéens et en francs ouest-africains d'environ 3,8 M\$, 41,6 M\$, 3,0 M\$ et 3,7 M\$, respectivement, en dollars canadiens. Cette exposition pourrait changer dans le futur et une part importante des produits de la Société pourrait éventuellement être libellée dans d'autres monnaies que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient avoir un impact négatif sur sa performance financière.

Interruptions des activités

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris une intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, des questions de santé et de sécurité ou un engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risque d'atteinte à la réputation de la Société

Les risques d'atteinte à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société sont chargés de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, des lois et des règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des parties prenantes de la Société ainsi que du public.

Corruption, pots-de-vin et fraude

La Société est tenue de se conformer à la *Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers* (« LCAPE ») ainsi qu'aux lois similaires applicables dans d'autres juridictions, qui interdisent aux entreprises d'accorder des pots-de-vin ou d'autres paiements prohibés ou de faire des dons à des agents publics étrangers dans le but de conserver ou d'obtenir des affaires. Les politiques de la Société mandatent le respect de ces lois. Toutefois, rien ne garantit que les politiques et procédures et les autres garanties que la Société a mises en œuvre en ce qui concerne le respect de ces lois seront efficaces ou que les employés, les agents, les fournisseurs ou les autres partenaires de l'industrie ne se sont pas engagés ou ne s'engageront pas dans une conduite illégale dont la Société pourrait être tenue responsable. La violation de ces lois pourraient perturber les activités de la Société et avoir une incidence négative importante sur ses activités et ses opérations.

Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs et qui régissent notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les

produits chimiques, les mesures correctives s'appliquant aux rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). En raison de ses activités d'exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne garantit que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels la Société peut être assujettie ou encore que la Société sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société était perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir de nouveaux.

Limite des assurances

La Société a une assurance de biens, de responsabilité civile générale et de pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte à un coût acceptable, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

Changements apportés à la législation et à la réglementation

Des changements apportés aux lois, aux règles, aux règlements ou aux politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à sa performance financière.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respectait pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur les plans juridique et réglementaire et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et ainsi nuire indirectement à la Société.

Risque lié à la cybersécurité

Bien que les systèmes d'information fassent partie intégrante du soutien de la Société, en raison de la nature de ses services, elle n'est pas considérée comme soumise au même niveau de risques de cybersécurité que les entreprises opérant dans des secteurs où les informations sensibles sont au cœur de leurs activités. Néanmoins, la Société est potentiellement exposée à des risques allant de l'erreur humaine à l'interne ou à des tentatives individuelles non coordonnées pour obtenir un accès non autorisé à ses systèmes informatiques jusqu'à des mesures sophistiquées et ciblées visant la Société et ses systèmes, ses clients ou ses fournisseurs de services. De telles perturbations dans les systèmes d'information ou l'échec des systèmes à fonctionner comme prévu pourraient, en fonction de l'ampleur du problème, entraîner la perte de l'information des clients, une perte des affaires actuelles ou futures, une atteinte à la réputation de la Société et/ou un potentiel de réclamations contre celle-ci, ce qui pourrait avoir un effet néfaste sur la

Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La Société continue d'accroître ses efforts afin d'atténuer ces risques. Elle investit dans des initiatives de sécurité technologique afin de mieux identifier et résoudre toute vulnérabilité, y compris les évaluations périodiques de vulnérabilité de tiers, la connaissance des utilisateurs des meilleures pratiques de cybersécurité et les contrôles des processus et procédures de sécurité. De plus, la Société continue d'accroître la sensibilisation des employés aux politiques de sécurité grâce à des communications continues.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est tributaire de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de la Société, les changements dans ses estimations des résultats d'exploitation futurs ou dans celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique ainsi que d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 12 septembre 2018, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 26 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la quasi-totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et des regroupements d'entreprises possibles et avoir ainsi un effet sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, dont M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de l'un ou l'autre de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait éventuellement réunir des fonds additionnels en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paiements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer de dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de la solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2018, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 6 % des débiteurs (5 % au 30 juin 2017).

Au 30 juin 2018, 44 % (58 % au 30 juin 2017) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants, et 4 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2017).

Un client important représentait 20 % des créances clients au 30 juin 2018 (deux clients importants représentaient 25 % des créances clients au 30 juin 2017).

Deux clients importants représentaient 28 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 (deux clients importants représentaient 29 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2017).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées. La Société ne recourt pas à des instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2018, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution d'un point de pourcentage du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net d'environ 0,1 M\$ (une incidence de 0,1 M\$ en 2017).

Risque lié au marché boursier

Le risque lié au marché boursier s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et elle détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des fournisseurs et autres créiteurs et des passifs au titre de l'affacturage correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

La juste valeur du prêt correspond approximativement à sa valeur comptable, car le taux d'intérêt a été établi en fonction des conditions du marché et que les taux d'intérêt n'ont pas changé significativement depuis que le prêt a été octroyé.

PERSPECTIVES

L'amélioration des conditions dans le secteur minier, qui s'est amorcée au début de 2016 et s'est poursuivie tout au long du premier semestre de 2018, a entraîné une hausse des prix des métaux et des évaluations des actions des sociétés minières par rapport à la fin de 2015. Malgré la baisse du prix des métaux et de l'activité de financement enregistrée au début de la deuxième moitié de 2018, l'indice minier mondial S&P/TSX est actuellement d'environ 68 % supérieur à son plancher de janvier 2016, et l'indice aurifère global S&P/TSX est d'environ 30 % plus élevé que son plus faible niveau enregistré en septembre 2015. Comme il est mentionné dans le présent rapport, l'amélioration générale des conditions du marché depuis le début de 2016 a incité un plus grand nombre de sociétés minières à amasser des capitaux au cours de cette période. Par conséquent, un nombre important de ces sociétés ont amélioré leur position de capital, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses d'exploration et de mise en valeur minières. Malgré la récente baisse des prix des métaux et des évaluations des sociétés minières, l'amélioration générale des conditions de l'industrie depuis le début de 2016 a fait grimper la demande de services de forage. Les taux d'utilisation des installations de forage ont commencé à monter vers la fin de 2016 et s'améliorent constamment depuis. Ceci a réduit l'offre excédentaire de services de forage minier sur le marché. Comme les hausses de prix des services de forage surviennent généralement après un rebond des taux d'utilisation, Orbit Garant a maintenant l'occasion d'augmenter les prix pour ses nouveaux contrats. Bien que la Société continue de surveiller la récente baisse des prix des métaux et des évaluations des sociétés minières, la direction est encouragée par les tendances positives à long terme et croit que celles-ci pourraient continuer d'avoir une incidence positive sur son exploitation au cours des années à venir, à mesure que les grandes et moyennes sociétés minières remplaceront les réserves en voie d'épuisement et que les petites sociétés minières d'exploration s'efforceront de repérer ou de délimiter de nouveaux gisements miniers.

La valeur plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain représente également un facteur positif supplémentaire pour les sociétés minières exerçant des activités au Canada, puisque leurs dépenses sont généralement libellées en dollars canadiens et que leurs produits sont libellés en dollars américains. Au moment de déposer ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,77 \$ US.

La direction voit d'un bon œil l'activité accrue de la Société au Canada et sur ses marchés internationaux. Elle continue de miser sur la maximisation de la valeur des intervenants, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant l'utilisation des appareils de forage, en augmentant les taux de productivité, en continuant de se concentrer sur l'innovation technologique, en retenant le personnel clé, en maintenant des normes élevées en matière de santé et de sécurité et en évaluant les possibilités d'accroître la présence d'Orbit Garant sur les marchés canadien et étrangers. Orbit Garant a établi des filiales en exploitation au Burkina Faso, au Chili, au Ghana, en Guyane et au Pérou. En Amérique du Sud, la Société travaille actuellement sur des projets au Chili et en Guyane et, en Afrique de l'Ouest, elle travaille sur des projets au Burkina Faso et au Ghana. La Société cherche activement de nouvelles possibilités d'expansion de ses activités dans ces deux régions.

La direction croit que la technologie informatisée exclusive de surveillance et de contrôle de forage de la Société contribuera de plus en plus à réduire les coûts de main-d'œuvre et de biens non durables de forage minier, tout en améliorant le taux de productivité des foreurs de même que leurs conditions de travail au chapitre de la santé et de la sécurité. Orbit Garant dispose actuellement de 34 appareils de forage dotés de sa technologie informatisée de surveillance et de contrôle, qui sont tous déployés sur des projets de clients. Ces appareils de forage de nouvelle génération augmentent significativement les taux de productivité comparativement aux appareils de forage

traditionnels. Les clients d'Orbit Garant ont réagi positivement à l'amélioration du rendement et au potentiel associé aux nouveaux appareils de forage, notamment en renouvelant leurs contrats de forage souterrain à plus long terme.

Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et sa situation financière. Forte d'un solide bilan, la Société s'engage à profiter des occasions de croissance à valeur ajoutée au Canada et à l'international.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au Règlement 52-109 publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou les autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est accumulée puis communiquée à la direction de l'émetteur, y compris aux dirigeants responsables de l'attestation, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2018, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2018.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2018, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière était en place au sein de la Société et a évalué sa conception, et confirme qu'aucune modification apportée au processus de contrôle interne au cours de l'exercice n'a touché de façon significative ni ne pourrait raisonnablement toucher de façon significative le contrôle interne de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son processus de contrôle interne et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2018, une évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission, un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du Règlement 52-109.